

**Communauté de Communes
du Pays de l'Ourcq
Mairie de Vendrest**

**Compte Rendu du Conseil Municipal du
Mercredi 25 SEPTEMBRE 2013**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de Vendrest **le mercredi 25 septembre 2013 à 20 heures 45**, sous la présidence de Francis CHESNÉ

PRESENTS : Francis CHESNE, Ludovic MICHON, Agnès NEVOU, Jean-Denis LIMOSIN, Jean-Michel CAILLIER, René NOEL, Gisèle DECOCQ, Olivier CHESNEL, Christian DUGUÉ.

ABSENTS : Rudyard RACCO. Carmen LEMONNIER (excusée)

**REPRESENTES : Christine JAVERI par Gisèle DECOCQ.
Céline LIMOSIN par Jean-Denis LIMOSIN
Micheline BENOIT par Agnès NEVOU**

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du 26 juin 2013
2. Informations et questions d'actualité
3. Délibérations :
 - Repas d'Automne.

Secrétaire de séance Jean-Jacques SIMON

Le Maire demande si tous les conseillers ont reçu l'ordre du jour, et propose de rajouter une délibération concernant l'élection de 2 délégués titulaires et 1 suppléant au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM).

*Adopté à l'unanimité
Des Membres présents ou représentés.*

1° Approbation du compte rendu du 26 juin 2013.

Le Maire fait la lecture du compte rendu et le soumet au vote.

*Adopté a l'unanimité des
Membres présents ou représentés*

2° Informations et questions d'actualité.

Pour répondre au courrier du 28 juin 2013 signé par Mme et Mrs les membres du public concernant la réunion du conseil municipal du 26/06/2013, dans lequel est remis en cause la tenue de la réunion du huis clos votée par les membres présents du conseil (soit 7 votes pour + 2 pouvoirs ; 3 votes contre + 2 pouvoirs). Le Maire rappelle qu'il a donné l'information par courrier du 28 juin 2013 suite aux propos d'une lettre d'une conseillère adressée le 22 juin 2013 aux membres du conseil pour la séance du 26 juin 2013, dans lequel certains points ne pouvaient pas être débattus en séance publique. Voilà pourquoi j'ai demandé le huis clos suivant l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales.

a) - Rentrée des classes et transports scolaires.

Le Maire résume la rentrée des classes qui s'est bien passée, il indique également quelques réajustements au niveau du transport scolaire qui ont été opérés, mais à présent tout est rentré dans l'ordre. Pour information le transfert des lignes du RPI 42 et 50 en circuits spéciaux scolaires à générer 85 000kms supplémentaires. Ces kilomètres supplémentaires ont permis d'ajouter à titre expérimental plus de services sur les lignes 23 ;40 ;41 ;42 ; les horaires peuvent être consultés sur le site www.marne-et-morin.fr

Suite à la réorganisation du transport scolaire, les maires de Dhuisy, Coulombs en Valois, d'Ocquerre et Vendrest se sont réunis dans le courant du mois de juillet pour étudier la mise en place d'un nouveau dispositif concernant les accompagnatrices scolaires. Suite à ces réunions les 4 maires ont invité M .Jacques DUSSIEU, président du RPI pour lui exposer leur point de vue.

Monsieur Jacques DUSSIEU a convoqué le conseil d'administration du RPI pour une réunion le 8 août 2013. Au début de cette réunion il a annoncé sa démission de Président et délégué du RPI et a quitté la réunion en laissant la présidence aux 2 vices présidentes Mme RICHARD et Mme KRAUSCH.

b) Epicerie

Le Maire rappelle au Conseil qu'il avait mentionné la reprise de l'épicerie par une dame intéressée, mais celle-ci a décliné l'offre n'ayant pas perdu son emploi. Début septembre j'ai fait visiter la boutique à un représentant de la Société SEGUREL en charge de trouver un gérant. Il a reconnu le potentiel de la boutique mais le problème est le logement. Affaire à suivre.

c) Fête communale

Comme tous les ans la fête communale a eu lieu fin août début septembre, le Maire signale que celle-ci a été peu fréquentée ! cela est regrettable.

d) Assainissement collectif et non collectif, rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du Service public de l'eau potable ; et le rapport d'activité 2012 du SIES77.

Le Maire informe le conseil que ces rapports sont à disposition du public et des conseillers au secrétariat de la mairie.

e) ONF- Coupe de bois

En collaboration avec l'Office National des Forêts, les communes de Vendrest et Dhuisy ont décidé d'organiser une coupe de bois dans la forêt communale.

Ces coupes auront lieu entre le 1^{er} novembre 2013 jusqu'au 31 mars 2014, chaque lot sera doté de 10 stères de bois minimum. Les inscriptions se font en Mairie jusqu'au 19 octobre 2013. Ensuite il sera procédé à un tirage au sort pour l'attribution des lots. Le conseil fait remarquer que ces coupes se feront pendant l'ouverture de la chasse, qu'il serait préférable que celles-ci soient programmées après la fermeture de la chasse (fin février 2014).

M.MICHON réitère sa demande d'une réunion avec M.GAUMONT de l'ONF.

2° Délibérations.

1- Repas d'Automne

Comme chaque année le repas d'Automne à lieu ; Cette année exceptionnellement il aura lieu le 30 novembre à la salle du Moulin à Vent, l'animation sera assurée par JAME ALAIN.

La gratuité est toujours assurée pour les anciens,
(Rappel 2012 ; 6€ de prise en charge par adulte ; gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans : 15€ pour les ados à partir de 13 ans).

Adopté à l'unanimité

Des membres présents ou représentés

2- Election de deux délégués titulaires et un délégué suppléant représentant la commune au Comité de Territoire du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne.

Par arrêté préfectoral DRCL-BCCL-2013-31 en date du 18 mars 2013, prévoit par fusion du SIESM(*syndicat intercommunal des énergies de seine et marne*), du SMERSEN (*syndicat mixte des énergies en réseau de seine et marne*), du SIER(*syndicat intercommunal d'électrification rurale*) de Donnemarie Dontilly, du SIER du sud ouest de seine et marne, du SIER du sud est de seine et marne, **la création du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne SDESM qui prendra effet le 1^{er} janvier 2014.**

Aussi il y aurait lieu d'élire conformément à l'article 9.2.1 des statuts du SDESM, les représentants de la commune au Comité de Territoire, soit deux délégués titulaires et un délégué suppléant.

Le Maire soumet au Conseil et propose aux deux délégués élus au syndicat d'électrification M. René NOEL et M. Jean-Jacques SIMON de représenter la commune auprès du SDESM.

Après débat sont élus M René NOEL, M Jean-Jacques SIMON délégués titulaires,

M. Olivier CHESNEL délégué suppléant.

Adopté à l'unanimité
Des Membres présents ou représentés

3° Questions orales

M.DUGUÉ demande au Maire pourquoi la course a pied organisée par l'ACPO n'a pas eu lieu cette année ? Le Maire répond que les services de la Sous Préfecture n'ont pas répondu à temps à l'association ACPO qui n'a pas pu transmettre en temps et en heures les inscriptions à la ligue. Le Maire précise que la subvention prévue au budget n'a pas été versée.

M.SIMON informe le Conseil que M.AZEMAR, ancien instituteur de l'école de Vendrest, et secrétaire de mairie, est décédé début Août.

Il demande au Maire si il existe un inventaire des outils communaux ?

M.CAILLIER signale, que le nettoyage devant la ferme de M. MANCHERON rue des Fossettes, est fait régulièrement.

Mme DECOCQ demande si les travaux de la main courante du terrain de foot sont maintenus ? Le maire répond oui, et qu'il a une demande d'un club de rugby de Montreuil aux Lions pour le prêt du terrain.

Le Maire adresse ses remerciements à M.BENOIT pour la tonte du terrain de foot.

M. CHESNEL informe le Conseil sur la fracturation hydraulique et l'extraction de pétrole de schiste. Il demande au Maire d'être très vigilant à la réception d'éventuels courriers voire demande de divers pétroliers. Le Maire répond qu'il sera vigilant en fonction de ses pouvoirs.

Séance levée à 22 heures.